

VOUS VOULEZ ASSUREZ VOTRE AVENIR ?

Vous voulez devenir un acteur de la vie sociale des Chemins de fer belges, faites entendre votre voix en votant pour les listes n°3 de la CGSP Cheminots.

Pour la deuxième fois depuis 2018, les 27, 28 et 29 mai prochain, les cheminots éliront leurs représentants aux commissions paritaires régionales, aux comités pour la prévention et la protection au travail, ainsi qu'aux comités d'entreprise PPT.

Elles vous concernent tous, que vous soyez affiliés ou non à une organisation syndicale. Elles toucheront plus de 28.000 femmes et hommes statutaires et contractuels des Chemins de fer belges.

Vous aurez donc la possibilité d'élire par votre suffrage, vos collègues cheminots qui ont fait la démarche d'être candidats pour vous représenter dans les différents organes du dialogue social.

Ces élections sociales seront à nouveau un moment fort pour nos Chemins de fer belges.

Vous trouverez, dans ce dépliant, quelques réponses aux questions couramment posées.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les élections sociales, prenez contact avec votre délégué local ou votre permanent régional ou consultez notre site internet spécifique.



CGSP
FGTB SERVICES PUBLICS
CHEMINOTS



POURQUOI LES ÉLECTIONS SOCIALES ?

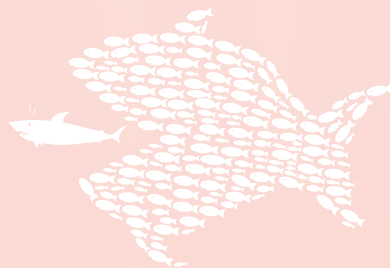
Depuis le 3 août 2016, la loi impose les élections sociales dès 2018 aux Chemins de fer belges.

QUE SONT LES ÉLECTIONS SOCIALES ?

C'est permettre aux travailleurs des Chemins de fer belges de désigner leurs représentants dans les instances du dialogue social, du CPPT, des CPR et des comités d'entreprise PPT.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Tout travailleur statutaire ou contractuel, comptant 12 mois de service et faisant partie d'une organisation reconnue ou représentative du personnel des Chemins de fer belges qui souhaite représenter ses collègues dans les instances du dialogue social.



CGSP
FGTB SERVICES PUBLICS
CHEMINOTS

QUI POURRA PARTICIPER AUX VOTES ?

Tous les cheminots syndiqués ou non syndiqués, qui à une date déterminée par la procédure électorale, rempliront les conditions de mois de service. Les détachés dans les filiales pourront eux aussi voter mais uniquement pour les CPR.

QUELLES SONT LES ORGANISATIONS RECONNUES ET REPRÉSENTATIVES ?

CGSP/ACOD et CSC/ACV organisations reconnues.
SLFP/VSOA organisation représentative.
Les autres agréées.

QUELLE PROCÉDURE DE VOTE ET À QUEL ENDROIT EXPRIMER SON CHOIX ?

Sur plusieurs sièges de travail, des bureaux de vote électronique seront installés. De plus, cette année, vous pourrez voter sur votre Gsm, tablette ou ordinateur.



COMMENT FAIRE POUR ALLER VOTER ?

Pour le personnel concerné par les bureaux de vote, les heures d'ouverture des points de vote sont fixées par la Commission paritaire nationale de manière à permettre à tous les membres du personnel de participer à l'élection pendant les heures de travail et sans que le bon fonctionnement du service n'en soit affecté.

LA PARTICIPATION AUX VOTES EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Le vote n'est pas obligatoire, mais ne pas s'exprimer c'est affaiblir votre délégation, car le patronat sera aussi informé du pourcentage d'électeurs.

Plus le nombre de participants s'exprimant sera grand lors de cette élection, plus de poids votre délégation aura lorsqu'elle portera vos revendications dans les instances.

POUR COMBIEN DE LISTES PUIS-JE VOTER ?

Vous ne pouvez voter que pour une seule liste par bulletin.



CGSP
FGTB SERVICES PUBLICS
CHEMINOTS

POUR COMBIEN DE CANDIDATS PUIS-JE VOTER PAR BULLETIN ?

Tout dépend du nombre de mandats à combler dans l'instance pour laquelle vous voterez. S'il y a 5 mandats à combler dans l'instance du dialogue social, il y aura sur la liste 10 candidats par organisation participante à l'élection et vous marquerez votre préférence pour un maximum de 5 candidats sur la liste de l'organisation que vous aurez choisie de plébisciter.

VOUS POUVEZ VOTER DE DEUX FAÇONS

Soit vous cochez la case de tête:



VILLET, Carine	(F)	<input type="checkbox"/>
DURAND, Jean	(H)	<input type="checkbox"/>
ERDEM, Ayla	(F)	<input type="checkbox"/>

Soit vous cochez les cases à côté des noms des candidats CGSP qui ont votre préférence:



VILLET, Carine	(F)	<input type="checkbox"/>
DURAND, Jean	(H)	<input type="checkbox"/>
ERDEM, Ayla	(F)	<input type="checkbox"/>



CGSP
FGTB SERVICES PUBLICS
CHEMINOTS

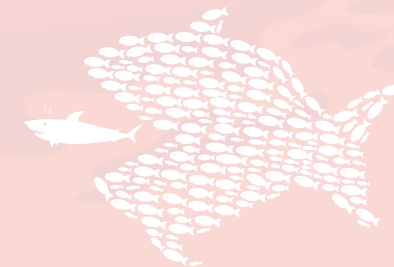


C.G.S.P. CHEMINOTS

Place Fontainas 9-11
1000 Bruxelles

Tél. : 02 508 58 19 - 02 508 59 43
E-mail : cheminots@cgsp.be

<https://www.facebook.com/paroledecheminots/>



CGSP

**FGTB SERVICES PUBLICS
CHEMINOTS**